Image not found or type unknown

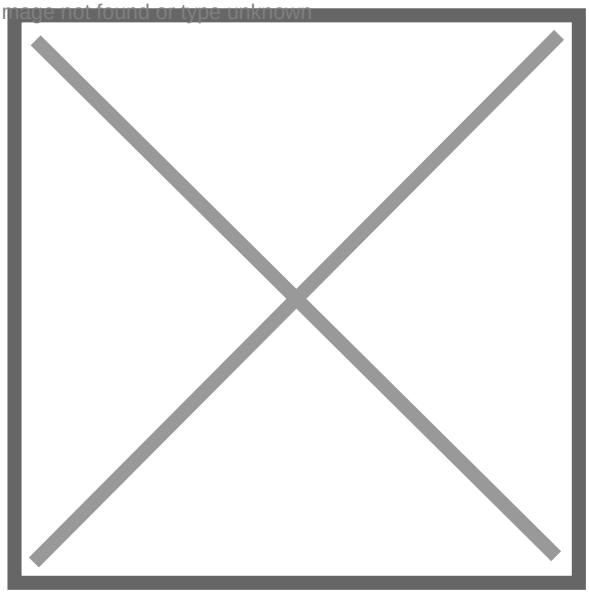

Pb liés à des constructions : dévalorisation de ma maison

Par **PaulineP**, le **19/04/2008** à **21:58**

Bonjour, j'ai un gros soucis: j'habite ds un village de 40 habitants, j'ai fait construire une maison il y 11ans. A droite de cette maison, il y a un éboueur qui construit seul sa maison, les travaux durent depuis 12 ans et elle n'est tjs pas terminée. Cette construction ne ressemble à rien (l'expression est faible). Il a déposé un permis de construire pour faire un étage, il n'y a eut aucune règle de publicité respectée par la mairie. Rentrant de vacances, j'ai malheuresement du constater la présence de l'étage. j'ai passé (à tord) sous silence les "problèmes" concernant cette construction. Aujourd'hui nouveau rebondissement, le fameux voisin vient d'acheter le près à gauche de ma maison cette fois ci pour reconstruire une autre maison. Il a néanmoins laissé une bande de 20 mètre séparant sa deuxième parcelle et la mienne. La municipalité (décidement très "au top") vient de vendre cette fameuse bande de 20 mètres à un couple pour qu'il contruise un 3 pièces. Je me retrouve donc à la campagne avec d'un côté une maison qui ne ressemble à rien et de l'autre un 3 pièces qui va être construit en limite de propriété et qui engendre de nombreux vis à vis. De plus, suite au procès de malfaçon de ma maison (épandage des eaux usés), une décision d'un TGI a qualifié les terrains d'inconstructibles sauf s'il y a mise en place de micro station d'épuration (chose qui j'ai du faire). le maire n'a rien imposé aux autres constructions a t il le droit même en ayant connaissance de cette décision?(Il a modifié le PLU sans même inclure la condition de micro station d'épuration). Ma maison va être fortement dévalorisée, le maire trouve normal "d'entasser" les gens ds un si petit village, s'il vous plait si qqun peut me dire comment faire pression sur la municipalité car pour des raisons professionnelles je ne peux pas engager de procédure judiciaire, ma maison doit être vendu d'ici un an. je souhaite faire qqch concernant le 3 pièces construit en limite de propriété pour ne pas perdre trop d'argent ds la vente de ma maison.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés